

TRIEST (Antoine), Ve évêque de Bruges, VIIe évêque de Gand, né au château Ten Walle, à Beveren-Waes (et non, comme quelques biographes l'ont prétendu, au château d'Auweghem lez-Audenarde), en 1576, décédé à Gand, le 28 mai 1657. Il était fils de Philippe, chevalier, seigneur d'Auweghem (voir plus loin) et de Marie van Royen. Après avoir fait ses études latines chez les Augustin, à Gand, il étudia à Louvain où il obtint le grade de licencié utriusque juris. Les archiducs Albert et Isabelle s'intéressèrent au jeune ecclésiastique, le nommèrent chapelain de la Cour et lui conférèrent un canonicat à Saint-Pierre d'Anderlecht. Le 8 mai 1596, Triest fut nommé chanoine, gradué de Saint-Bavon à Garni. La même année il partit pour Rome aux fins d'y continuer ses études. A son retour en 1599, il devint archidiacre de Saint-Bavon. et, le 5 juillet 1610, doyen du chapitre de Saint-Donatien à Bruges. Il était délégué par ses confrères aux Etats de Flandre, où il se distingua par sa prudence et son énergie à défendre les libertés ecclésiastiques. Le 10 août 1616, les archiducs le désignèrent pour le siège épiscopal de Bruges, vacant par la mort de Charles-Philippe de Rodon ; cette nomination fut confirmée par Paul V, au consistoire du 3 avril 1617. Triest reçut ses bulles le 8 juin, prit possession le 9 juin, et fut sacré dans sa cathédrale le 9 juillet par Mathias Hovius, archevêque de Malines, assisté des évêques d'Ypres, Antoine de Hennin, et de Gand, Jacques Boonen. L'état du diocèse de Bruges était lamentable (voir plus haut, notre notice sur l'évêque de Quyneke, t. xviii). Contentons-nous d'ajouter que l'évêque avait de lourdes charges. Il devait soutenir financièrement les prêtres doctes et capables dans les paroisses voisines des endroits occupés par les hérétiques. Beaucoup de catholiques y venaient de ces régions pour entendre la parole de Dieu et recevoir les sacrements. Il devait aussi envoyer des prêtres dans les paroisses occupées par l'ennemi pour y assister secrètement les catholiques et leur administrer les sacrements. Il devait en outre fournir l'hospitalité à de nombreux pèlerins catholiques de Zélande et de Hollande, qui venaient à Bruges pour recevoir le sacrement de confirmation. Les religieuses de Sarepta, de l'ordre de Saint-Augustin, retirées à Damme où elles possédaient un refuge, y avaient bâti un monastère et une chapelle. Les fortifications dont on entourait la ville en 1617 les forcèrent à quitter leur asile. Un fortin était construit à quelques pas de leur demeure. En août 1617, elles obtinrent de l'évêque la permission de vendre leur propriété et de chercher une maison à Bruges. Elles achetèrent l'hôtel Saint-Pol, situé au quai Long, près du pont Snaggaerts. Cet immeuble, dont la façade est remarquable, sert aujourd'hui d'école communale et conserve le nom de Sarepta. Chargé par l'archiduc Albert de la délicate mission de réconcilier le duc Henri de Lorraine avec son frère François, comte de Vaudémont, Triest constitua un vicariat, partit le 25 novembre 1617, réussit pleinement et rentra à Bruges le 28 janvier 1618, après avoir reçu les félicitations de l'archiduc qui le nomma membre du Conseil d'Etat. Par convention du 21 avril 1618, Triest obtint du magistrat de Bruges, qu'au lieu des leçons publiques inlitteris humanioribus données au Franc de Bruges, une leçon de philosophie et une leçon de théologie se feraient désormais au séminaire de Bruges. On a dit, à tort croyons-nous, qu'en 1618, Triest publia des Statuta synodalia. Avant les Statuta diocesana de Guillaume Bassery (1693) il n'existait que les Décréta et statuta primae synodi diocesis Brugensis publiés par Rémi Drieux. Mais le 26 avril 1618, jeudi après Pâques closes, à la réunion des doyens, il donna à ceux-ci l'Instructio decanorum Christianitatis diocesis Brugensis. Après leur avoir communiqué le concordat fait avec le magistrat du Franc le 7 avril 1618, Triest leur enjoignit de présenter aux curés, lors de la visite décanale, un questionnaire auquel les curés devaient répondre, et d'envoyer les réponses à l'évêque. Dans ce questionnaire, rien n'est oublié : personnel de l'église, tabernacle, lampe du sanctuaire, sacristie, vases sacrés, linge d'autel, ornements sacerdotaux, livres liturgiques, registres des baptêmes et des mariages, usages superstitieux, recommandations du séminaire. C'est ainsi que le vigilant évêque se fit instruire sur l'état de son diocèse. Le 29 novembre 1618, il dressa provisoirement une nouvelle division des doyennés. Elle diffère peu de celle que publia Guillaume Bassery, en 1693. Il avait projeté la célébration d'un synode et en avait demandé l'approbation à Mathias Hovius; mais la réponse de l'archevêque de Malines ne lui parvint pas avant son transfert au siège de Garni. L'évêque de Rodon, l'année même de son décès, avait commencé la construction — en hors-d'œuvre de la cathédrale Saint-Donatien — d'une chapelle dédiée à saint Charles Borromée. Antoine Triest l'acheva, l'embellit et la dota si richement, qu'il mérita le titre de « second fondateur et restaurateur ». Le 4 novembre 1620 il consacra et la chapelle et l'autel. Triest s'attendait sans doute à finir sa carrière épiscopale à Bruges. En effet, à sa demande, le chapitre lui céda une partie de la chapelle aux fins de servir de sépulture à l'évêque et ses héritiers. Une pierre en marbre blanc portait cette inscription : Monumentum prae-nobilis, antiqua et equestris familiae Triestiorum, descendendum a vetusta linea Baronum de Auweghem. Le prélat enrichit la chapelle de trois importantes fondations tendant à rehausser le culte de saint Charles et la célébration de sa fête. Dans l'acte du 26 janvier 1622, d'un style élevé, il développe les motifs de son amour de prédilection pour le saint archevêque de Milan et de la reconnaissance qu'il lui a vouée. Après le décès de Mathias Hovius, l'évêque de Gand, Jacques Boonen lui succéda sur le siège archiepiscopal de Malines. Les archiducs désignèrent Triest pour le diocèse de Gand, le 10 juillet 1620, et, Grégoire XV le préconisa le 8 novembre 1621. Son successeur, comme évêque de Bruges, Denis Christophori, n'étant pas encore sacré, Triest fit le 5 février 1622 la troisième

translation des reliques de saint Eloi, conservées à la collégiale de Saint-Sauveur. Pendant la vacance du siège par le décès de Nicolas de Haudion, il fut appelé à Bruges pour faire la translation des reliques de saint Donatien de l'ancienne châsse dans une nouvelle châsse en argent donnée par l'évêque Quinckerus. Vivement regretté par les fidèles et le clergé du diocèse de Bruges, le nouvel évêque de Gand prit possession le 15 mars 1622, et fut installé à Saint-Bavon le 7 avril suivant. C'est à juste titre que Triest mérita le titre de père des pauvres, des orphelins et des écoliers. Le Mont-de-piété s'ouvrit le 29 novembre 1622. Triest avait montré beaucoup de zèle pour son établissement. En outre il donna 90.000 florins afin de permettre aux pauvres d'emprunter gratuitement. Une inscription conservée encore aujourd'hui commémore la générosité du prélat : Hier leent men oock aan den arme -sonder interest. L'orphelinat pour filles, dites Filles bleues, fut inauguré le 25 novembre 1623. L'évêque y avait contribué pour 1.400 florins. Le 18 mai 1622, l'évêque préposa les chanoines Guillaume Vranckx et Jacques de l'Espinoy à l'oeuvre des catéchismes et des écoles dominicales, et leur donna des instructions. Il publia, en flamand, une liste des livres classiques (éditée chez Gautier Manilius) et prescrivit l'usage exclusif du catéchisme de Malines. Voulant, dès le début, connaître l'état de son nouveau diocèse, Triest, le 11 janvier 1623, chargea les doyens de demander aux curés de leur district leur réponse au questionnaire, semblable à celui qu'il avait rédigé à Bruges, dont il leur avait envoyé un exemplaire imprimé. Quant aux paroisses situées sous la domination des Provinces-Unies, il avait, à plusieurs reprises, mais en vain, sollicité un sauf-conduit pour visiter personnellement cette partie de son diocèse. Victor Fris, dans son Histoire de Gand, affirme que Triest bâtit, un séminaire. Il fait erreur. En effet le séminaire de théologie, dont les deux chaires étaient confiées aux Pères de la Compagnie de Jésus, existait et florissait déjà sous l'évêque van der Burch. Triest, on ne sait pour quel motif envoya les élèves de théologie à l'université de Louvain, ou à celle de Douai et convertit, le grand séminaire en petit séminaire. Le 11 avril 1633, l'évêque, en présence et du consentement du chapitre ouvrit la châsse en argent contenant les reliques de saint Macaire, en enleva une côte et la donna à Marie de Médicis, reine de France, pour lors à Gand. Le 15 octobre 1628, il avait fait pareil don à Georges Chamberlain, doyen de Saint-Bavon, évêque nommé d'Ypres. En 1642, il offrit une relique semblable à Nicolas de Haudion, prévôt de Saint-Bavon, promu au siège de Bruges. Le 3 mars 1636, il avait consacré un autel en l'honneur de saint Macaire dans le Sanctuarium, ou chambre des reliques à l'étage du Lavatorium, situé sur l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Bavon. Le 20 juin 1638, le cardinal-infant Ferdinand remporta sur Frédéric de Nassau, stathouder des Provinces-Unies, une brillante victoire. A Calloo il assaillit les Hollandais, les tailla en pièces et les rejeta en déroute sur la Hollande. En reconnaissance il se proposait de placer dans l'église de Calloo une statue de la sainte Vierge. Il l'envoya à Grand. Après l'avoir bénite, Triest se rendit à Anvers, où le 5 septembre, en sa présence, la statue fut solennellement transportée au fort Sainte-Marie et de là à l'église de Calloo, où elle fut placée sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire. Le 16 septembre, le prélat approuva la confrérie des Esclaves de Marie, établie à Calloo, et s'y fit inscrire. Le 15 novembre 1639, Triest accomplit un acte d'une importance capitale. Il nomma vicaire général le chanoine Philippe Blyleven, et le chargea de faire réparer et, restaurer les églises, oratoires, autels tombés en ruine ou détériorés, de faire clôturer les cimetières non fermés, de veiller à l'audition des comptes des fabriques d'églises et des tables des pauvres ou du Saint-Esprit. Le 4 novembre 1642, Triest célébra son jubilé de vingt-cinq ans d'épiscopat. Il n'oublia pas ses chers pauvres. A deux cents d'entre eux il fit distribuer des vêtements, un verre de bière et de vin, un pain de froment de 3 patards, dans lequel était fixée une pièce de monnaie de 12 as. Evêque vigilant et pieux, Triest était en même temps un mécène intelligent et généreux. Les salles de son palais étaient ornées de peintures des maîtres de son temps. Il comptait parmi ses amis Rubens, Van Dyck, Teniers et leurs confrères, et payait largement les tableaux qu'il leur commandait. Rubens peignit pour lui la Conversion de saint Paul et le Massacre des innocents. Van Dyck et Teniers firent son portrait. Quelques auteurs attribuent à Van Dyck le beau portrait de Triest conservé au grand séminaire de Bruges. Le graveur Schelte à Bolswert offrit à Triest la gravure représentant la conversion de saint Paul, d'après Rubens. Cette gravure portait l'inscription suivante : Antonio Triest, doctorum Mœcenati, omnium ingenuarum artium admiratori, laudatori. In ecclesiam profuso, in pauperes benefico, in nobiles benigno, in omnes comi. A cuius manu nullus irremuneratus abiit, nullus maerens et spe sua frustratus, cum enim, absentium lacrimas munificentiae spongia detergere consuevit. Vero apostolicae doctrinae et vitae haeredi. De son vivant, il commanda à Jérôme Duquesnoy, pour la somme de huit mille florins, son monument funéraire. Le mausolée de Triest achevé en 1654, est, d'après Kervyn de Volkaersbeke, « la plus belle œuvre de la statuaire nationale ». Triest était, grand amateur et connaisseur de fleurs et de plantes. Pas loin de l'église de Saint-Martin d'Ak-kerghem, entre la Lys et les remparts, le prélat se fit construire un château, comme résidence d'été, appelé Belvédère et situé dans un magnifique parc. Il fonda en l'église Saint-Michel une confrérie en l'honneur de sainte Dorothee, patronne des horticulteurs et des fleuristes. Annuellement, le 6 février, fête de sainte Dorothee, les membres faisaient une exposition de fleurs et de plantes. On peut donc affirmer, dit le chanoine Duclos, que la ville de Gand doit à l'évêque Triest l'origine de ses célèbres Florales, de réputation mondiale. Jean et Corneille Blaeu, fils de Guillaume, dédièrent à Triest leur belle carte géographique : Episcopatus Gandaven sis. Triest avait la confiance de

l'archiduchesse Isabelle. Elle désigna comme exécuteurs testamentaires l'archevêque de Malines Jacques Boonen et Triest. Ce dernier fut aussi exécuteur des dernières volontés de Ferdinand, cardinal-infant, décédé subitement à Bruxelles le 9 novembre 1641. Pendant son épiscopat à Gand, Triest donna l'onction épiscopale à quatre évêques et exerça les fonctions d'évêque assistant dans huit sacres. Il sacra Josse Bouckaert, évêque d'Ypres, le 19 janvier 1542, à Saint-Martin; Nicolas de Haudion, évêque de Bruges, le 25 janvier 1642, à Saint-Donatien; Charles van den Bosch, évêque de Bruges, et André Creusen, évêque de Bois-le-Duc, le 23 juillet 1651, à Saint-Donatien. Il fut un des évêques, assistants dans les sacres de : 1° Denis Christophori, évêque de Bruges, le 25 mai 1623; 2° Michel Ophovius, évêque de Bois-le-Duc. le 17 septembre 1626; 3° Georges Chamberlain, évêque d'Ypres, le 5 novembre 1628; 4° Servais Quinckerus, évêque de Bruges, le 16 juin 1630; 5° Gaspard Nernius, évêque d'Anvers, le 22 juillet 1635; 6° Corneille Jan-senius, évêque d'Ypres, le 28 octobre 1636; 7° Joseph de Bergaigne, évêque de Bois-le-Duc, le 27 octobre 1641; 8o Riehard-Pauli Stravius, évêque suffragant de Liège, le 2 février 1642. Le 14 juin 1634, il avait institué une commission canonique chargée de s'informer au sujet des vertus et des miracles de la servante de Dieu Anne de Saint-Barthélemi, prieure du Carrael d'Anvers. On sait qu'Anne de Saint-Barthélemi, gardienne et libératrice d'Anvers, fut béatifiée récemment, à savoir le 7 mai 1917, par Benoit XV. Triest admit à Gand les chanoinesses Bénédictines anglaises, les Thérésiennes, les Carmes déchaussés. Il permit aux Récollets d'établir une résidence à Thielt, dans l'immeuble donné par le baron de Lembeke. La vérité historique nous oblige à exposer l'attitude dans la question du Jansénisme de deux prélats dont la carrière épiscopale était, d'ailleurs, digne de tout respect et de tout éloge. L'archevêque de Malines et A. Triest, évêque de Gand, avaient, autrefois, été liés d'amitié avec Jansé-nius ; c'était une amitié fondée sur leur piété commune. L'Augustinus de Jansé-nius parut en 1640; il fut condamné par la bulle *In eminenti* d'Urbain VIII, promulguée à Rome le 19 juin 1643. Son successeur Innocent X, le 20 février 1645, invita les évêques des Pays-Bas à procéder à la publication de la bulle *In eminenti*. Sur l'ordre de Philippe IV, roi d'Espagne, Castel-Rodrigo, par l'intermédiaire du Conseil privé, enjoignit aux évêques la publication de la bulle. L'archevêque de Malines, Boonen et les évêques de Gand, Triest, de Bruges, Nicolas de Haudion. et d'Ypres. Josse Bouckaert, ne s'exé-cutèrent point, grâce aux manœuvres du chanoine Sinnick, professeur de Louvain Les trois suffragants prièrent leur métropolitain d'agir auprès du pape et du roi d'Espagne, afin d'obtenir le retrait de l'ordre de publication de la bulle (mai 1646). Boonen s'adressa au roi à la fin de 1648. Léopold Guillaume, successeur de Castel-Rodrigo, exigea de Boonen la publication de la bulle (28 février 1650). Boonen répondit par son mandement *Notum facimus* du 29 mars 1651, et Triest par son mandement *Noveritis* du 26 mars 1651. Ces deux pièces furent proscrites par un décret du Saint-Office en date du 11 mai 1651. Josse Bouckaert d'Ypres était décédé le 1er novembre 1646 et. Nicolas de Haudion, de Bruges, le 24 septembre 1649. Le 15 novembre 1651, Innocent X ordonna à Boonen et à Triest, sous peine d'interdit et de suspension, de venir en personne s'expliquer à Home dans les six mois. Tous deux s'en excusèrent en invoquant non seulement leur grand âge et leur santé affaiblie, mais aussi les lois du pays de non *evocando*, qui ne leur permettaient pas, disaient-ils, de comparaître en personne devant un tribunal étranger. Le pape leur permit alors de comparaître par procureurs. Ils se dérobèrent de nouveau en produisant, un arrêt du Conseil de Brabant (29 août 1652), qui leur défendait de plaider leur cause à l'étranger, fût-ce par fondé de pouvoir. Le Saint-Siège se vit obligé d'agir avec énergie. Innocent X déclara, le 19 décembre 1652, que les deux prélats avaient encouru l'interdit *ab ingressu ecelesiae* et la suspension *ab officio et exercitio pontificalium*. L'archevêque se retira au château du comte d'Ursel à Hingene, paroisse du diocèse de Gand. L'évêque deGand, en mai 1653, était alors en tournée de confirmation au doyenné de Waes. C'est à Burcht ou plus probablement à Cruy-beke qu'il apprit la sentence du Saint-Siège. Incontinent il passa l'Escaut et alla rejoindre l'archevêque. Les deux prélats expièrent leur faute par un humble et sincère repentir et implorèrent leur pardon. Le 23 septembre 1653 Triest reçut l'absolution dans l'oratoire privé de l'internonce Mangelli à Bruxelles. L'archevêque la reçut le 21 octobre suivant. En toute humilité et avec un nouveau zèle, il reprit ses occupations pastorales. Le 20 mai 1657, huit jours avant son décès, il fit son testament. Aux Carmes déchaussés il légua sa riche bibliothèque et aux Guillemites de Beveren ses ornements sacerdotanx des chapelles de son palais épiscopal, et de sa résidence de Bruxelles. Il chargea ses exécuteurs testamentaires de donner le tiers de sa fortune aux pauvres de la ville de Gand. Jusqu'à la révolution française, on put distribuer journellement à la cathédrale, aux pauvres de chaque paroisse, à tour de rôle, trente pains et mensuellement des chemises.

A.-C. De Schrevel.

Den Vlaming, 1843, n° 621 ss. — *Synodicon belgicum*, t. IV (*Episcopatus Gandavensis*). — *Index Actorum sub Rm° A7itono Triest*. — Claeys-Bouuaert, L'opposition de quelques évê-ques belges à la bulle *In Eminenti* t. dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, octobre 1927.

(source Dico Bio Belge)